

RÉUNION DU CONSEIL

6 NOVEMBRE 2017

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mille dix-sept le six novembre , les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 27 octobre 2017 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h08 sous la présidence de Frédéric SANCHEZ.

Monsieur Pascal HOUBRON est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Etaients présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGELES (Rouen), Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 20h35, Mme BERCES (Bois-Guillaume) jusqu'à 21h05, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h35 et jusqu'à 21h05, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houpeville), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), M. BREUGNOT (Gouy) à partir de 18h28, Mme BUREL (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 18h40, M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard) à partir de 18h25 et jusqu'à 21h05, M. CHABERT (Rouen) à partir de 18h25 et jusqu'à 21h05, M. CHARTIER (Rouen), Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours) à partir de 18h30 et jusqu'à 20h35, M. CORMAND (Canteleu), M. COULOMBEL (Elbeuf), Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) à partir de 18h23 et jusqu'à 20h20, Mme DEL SOLE (Yainville), Mme DELAMARE (Petit-Quevilly) à partir de 18h20, M. DELESTRE (Petit-Quevilly), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) à partir de 18h35 et jusqu'à 21h05, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) à partir de 18h12, Mme DESCHAMPS (Rouen) à partir de 18h22 et jusqu'à 21h05, Mme DIALLO (Petit-Couronne), M. DUBOC (Rouen), M. DUCABLE (Isneauville) jusqu'à 21h05, M. DUPRAY (Grand-Couronne), Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h11 et jusqu'à 21h05, M. FONTAINE M. (Grand-Couronne) à partir de 18h42 et jusqu'à 21h05, M. FROUIN (Petit-Quevilly) jusqu'à 21h05, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GAYET (Grand-Quevilly) à partir de 18h25, M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GOURY (Elbeuf) à partir de 18h40 et jusqu'à 21h05, M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRENIER (Le Houleme), Mme GROULT (Darnétal), Mme GUGUIN (Bois-Guillaume) jusqu'à 21h05, Mme GUILLOTIN (Elbeuf), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan)

jusqu'à 21h02, Mme HECTOR (Rouen) jusqu'à 21h02, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel) jusqu'à 21h05, M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu), Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 18h40, M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 21h05, Mme LE COMPTE (Bihorel) à partir de 18h11 et jusqu'à 21h05, M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h30 et jusqu'à 20h, M. LETAILLIEUR (Petit-Couronne) à partir de 18h28, Mme LEUMAIRE (Malaunay), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen) à partir de 18h27 et jusqu'à 21h05, M. MARTOT (Rouen) à partir de 18h48, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h27 et jusqu'à 21h05, M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme MASURIER (Maromme), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) jusqu'à 21h05, Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), M. PENNELLE (Rouen) à partir de 18h30 et jusqu'à 21h05, M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme RAMBAUD (Rouen) jusqu'à 19h20, M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume) jusqu'à 21h05, M. ROBERT (Rouen), M. ROGER (Bardouville), M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) à partir de 18h20, Mme ROUX (Rouen) jusqu'à 21h05, M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. PRIMONT (Rouen) à partir de 18h30 et jusqu'à 21h05, Mme TAILLANDIER (Moulineaux), M. TEMPERTON (La Bouille), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h25, M. THORY (Le Mesnil-Esnard), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), Mme TOUTAIN (Elbeuf) jusqu'à 18h58, M. VAN-HUFFEL (Maromme), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie) à partir de 18h20.

Etaient représentés :

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par M. DESANGLOIS à partir de 18h12, Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen) par M. DARDANNE, M. BACHELAY (Grand-Quevilly) par M. MASSION, Mme BALLUET (Rouen) par M. PESSIOT, M. BARON (Freneuse) par M. LE NOE, Mme BEAUFILS (Le Trait) par M. CALLAIS, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) par M. MASSON, Mme BUREL (Cléon) par M. OVIDE, M. BURES (Rouen) par M. PRIMONT à partir de 18h30 et jusqu'à 21h05, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. VAN HUFFEL, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) par M. MARUITTE, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par Mme GOUJON, M. DUCHESNE (Orival) par Mme BARRIS, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, Mme FOURNIER (Oissel) par Mme DIALLO, M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) par M. LETAILLIEUR à partir de 18h28, M. GUILLIOT (Ymare) par M. GRENIER, M. LABBE (Rouen) par M. CHARTIER, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. LEVILLAIN, M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) par Mme BETOUS à partir de 20h et jusqu'à 21h05, M. MARTINE (Malaunay) par Mme LEUMAIRE, M. MARUT (Grand-Quevilly) par M. BONNATERRE, M. MOURET (Rouen) par M. GERVAISE, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP à partir de 18h20, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par M. OBIN, Mme RAMBAUD (Rouen) par M. ROBERT à partir de 19h20, M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier) par Madame GUGUIN jusqu'à 21h05, Mme TOUTAIN (Elbeuf) par M. MERABET à partir de 18h58, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. MOYSE.

Etaient absents :

M. BEREGOVOY (Rouen), Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville), M. DELALANDRE (Duclair), M. DUPONT (Jumièges), M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain), M. JAOUEN (La Londe), Mme LAHARY (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme MILLET (Rouen), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), Mme SLIMANI (Rouen), Mme TIERCELIN (Boos).

Développement et attractivité

*** Développement et attractivité - Rapport sur la situation de la Métropole Rouen Normandie en matière de développement durable 2016-2017 (DELIBERATION N° C2017_0510)**

Le rapport 2016-2017 sur la situation en matière de développement durable de la Métropole Rouen Normandie a été approuvé.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Actions culturelles - Convention-cadre de partenariat à intervenir avec les communes du territoire métropolitain dans le cadre de programmes annuels d'actions culturelles : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017_0511)**

La convention-cadre de partenariat de programmes annuels d'actions culturelles à intervenir entre la Métropole Rouen Normandie et les communes du territoire métropolitain, a été approuvée.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention avec les communes intéressées.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Projet de rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle et du Musée des Antiquités - Programme Scientifique et Culturel du nouveau Pôle muséal Beauvoisine : approbation - Demande de subventions : autorisation (DELIBERATION N° C2017_0512)**

Le Projet Scientifique et Culturel du nouveau pôle muséal Beauvoisine résultant de la présentation fusionnée des collections du Musée des Antiquités et du Muséum d'Histoire Naturelle, a été approuvé.

Monsieur le Président a été habilité à signer tout acte ou document afférent aux conventions et contrat et à procéder aux consultations nécessaires conformément aux règles de la commande publique, en lien avec ce projet.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter les subventions les plus élevées possible notamment auprès de la Commission Européenne, de l'Etat, de la Région Normandie et à effectuer toute démarche ou à signer tout document de nature à exécuter la présente délibération.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Equipements culturels – 106 - Projet artistique et culturel - Convention d'objectifs pluriannuelle 2017-2020 à intervenir entre la Métropole, l'Etat, la Région Normandie et le 106 : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017_0513)**

La conclusion d'une nouvelle convention d'objectifs pluriannuelle 2017-2020 à intervenir entre la Métropole Rouen Normandie, le 106/REM, l'État et la Région Normandie et définissant les conditions dans lesquelles ces derniers apportent leur contribution financière à la réalisation du projet artistique et culturel du 106, sans aucune contrepartie directe, a été autorisée.

Les termes de la convention ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Tourisme - Commune de Rouen - Port de plaisance - Délégation de service public pour l'exploitation du port de plaisance : approbation - Lancement de la procédure de désignation du délégataire : autorisation (DELIBERATION N° C2017_0514)**

Le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du port de plaisance de Rouen a été autorisé ainsi que le lancement de la procédure de désignation du délégataire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président ou son représentant dûment désigné a été habilité à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure.

Adoptée.

Urbanisme et habitat

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Cléon - Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition du public : approbation (DELIBERATION N° C2017_0515)**

Le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cléon a été approuvé.

Adoptée.

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune d'Isneauville - Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition du public : approbation (DELIBERATION N° C2017_0516)**

Le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Isneauville a été approuvé.

Adoptée.

Espaces publics, aménagement et mobilité

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Aménagement et grands projets - Ecoquartier Flaubert- Travaux de préparation du site sur les emprises ferroviaires (phase 2) - Plan de financement : approbation - Avenant n° 1 à la convention d'intervention conclue avec l'EPF Normandie et Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017_0517)**

Le plan de financement de l'opération de travaux de préparation du site sur les emprises ferroviaires a été approuvé, comme suit :

- pour la Métropole Rouen Normandie (40 %) soit 320 000 €,
- pour l' Etablissement Public Foncier (EPF) de Normandie (35 %) soit 280 000 €,
- pour la Région Normandie (25 %) soit 200 000 €.

Monsieur le Président a été habilité à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie et Rouen Normandie Aménagement à la convention d'intervention de l'EPF Normandie sur la fiche « Ecoquartier phase 2 ».

Adoptée (Abstention : 36 voix)

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics – Stationnement - Parkings en ouvrage - Parc centre à Elbeuf-sur-Seine, Parc de la Pucelle, Parc Saint-Marc, Parking de la gare et Parking Palais de Justice / Musée des Beaux-Arts à Rouen - Rapports des délégataires 2016 (DELIBERATION N° C2017_0518)**

Le Conseil métropolitain a pris acte des rapports annuels 2016 de :

- INDIGO, délégataire de service public du Parc centre-Ville d'Elbeuf,
- INDIGO, délégataire de service public du Parc de la Pucelle à Rouen,
- INDIGO, délégataire de service public du Parc Saint-Marc à Rouen,
- Q Park Services, délégataire de service public du Parking Palais de Justice/ Musée des Beaux-Arts à Rouen,
- EFFIA Concessions, délégataire de service public du Parking de la gare de Rouen Ville.

Adoptée.

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics – Voirie - Commune de Rouen - Aménagement des futurs espaces publics de l'îlot Rondeaux Dambourney - Convention de rétrocession d'espaces publics et de prise en charge de travaux à intervenir avec Rouen Habitat : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017_0519)**

Le plan d'aménagement de l'îlot Rondeaux Dambourney à Rouen a été approuvé ainsi que le plan de financement des espaces publics ouverts à la circulation générale.

Monsieur le Président a été habilité à signer le ou les actes notariés s'y rapportant et à signer la convention de rétrocession d'espaces publics et de prise en charge des travaux à intervenir entre la Métropole Rouen Normandie et l'Office Public de l'Habitat (O.P.H) ainsi que ses éventuels avenants.

Adoptée.

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Politique en faveur du vélo- Commune de Rouen - Réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue de Bretagne - Plan de financement : approbation - Demande de subvention : autorisation (DELIBERATION N° C2017_0520)**

Le plan de financement, pour la réalisation d'une piste cyclable à Rouen avenue de Bretagne, a été approuvé.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers.

L'engagement de la Métropole Rouen Normandie de couvrir l'éventuelle différence entre les aides escomptées et les aides qui seront effectivement obtenues afin de garantir l'exécution du projet, a été pris.

Adoptée.

Services publics aux usagers

*** Services publics aux usagers - Agriculture - Définition de la politique agricole de la Métropole - Charte Agricole et Alimentaire de Territoire pour la période 2018-2021 : approbation - Demande d'aides financières (DELIBERATION N° C2017_0521)**

L'ensemble du programme d'actions de la Charte Agricole et Alimentaire de Territoire définissant la politique agricole de la Métropole pour la période 2018-2021, a été approuvé.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter les aides financières éventuelles relatives à la mise en œuvre d'actions de la Charte et à signer tous documents nécessaires à l'attribution d'aides.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Environnement - Plan climat énergie- Convention-cadre de partenariat 2018-2020 à intervenir avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017_0522)**

Il a été décidé d'abroger la délibération du 12 décembre 2016 relative à la convention-cadre 2017-2019 intervenue entre l'ADEME et la Métropole Rouen Normandie.

Les termes de la convention-cadre de partenariat 2018-2020 à intervenir entre la Métropole Rouen Normandie et l'ADEME, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention ainsi que tout acte d'exécution afférent.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Réseaux de chaleur et de froid urbains - Régie publique de l'énergie calorifique - Statuts : adoption (DELIBERATION N° C2017_0523)**

Il a été décidé de créer une régie dotée de la seule autonomie financière, gérant un service public industriel et commercial, chargée de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de certains réseaux de chaleur ou de froid urbains de la Métropole Rouen Normandie, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette régie est dénommée "Régie Publique de l'énergie calorifique". Ses statuts ainsi que le règlement intérieur du service sont approuvés.

Sur proposition du président, Monsieur Jérôme LE GOVIC a été nommé en qualité de Directeur de cette régie.

Ont été élus pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la régie :

- Monsieur Frédéric SANCHEZ, Monsieur David CORMAND, Monsieur David LAMIRAY, Madame Sylvaine HEBERT, Monsieur Pascal HOUBRON, Madame Christine RAMBAUD, Madame Fatima EL KHILI, Monsieur Martial OBIN, Monsieur Djoudé MERABET, Monsieur Roland MARUT, Madame Luce PANE, Madame Nicole BERGES, Monsieur Cyrille MOREAU, Monsieur Stéphane BARRE et Monsieur Francis DEBREY en qualité de représentants titulaires de la Métropole Rouen Normandie.

- Monsieur Jean-Pierre GLARAN, Monsieur Romuald VAN HUFFEL, Monsieur André MASSARDIER, Madame Odile LE COMPTE, Monsieur Yvon ROBERT, Monsieur Didier CHARTIER, Madame Charlotte GOUJON, Madame Françoise GUILLOTIN, Madame Annick PLATE, Madame Dominique AUPIERRE, Monsieur Patrick CHABERT, Monsieur Jean-Michel BEREGOVOY, Monsieur André DELESTRE et Monsieur Jean-Marie MASSON en qualité de représentants suppléants de la Métropole Rouen Normandie.

- Monsieur Etienne LEBRUN, représentant l'ADEME, Monsieur Christophe LANNIER représentant le SMEDAR, Monsieur Luc CHAMEAU représentant la Commune de Canteleu et Monsieur Thibault LE BIGRE représentant la commune de Mont-Saint en qualité de personnes qualifiées.

La dotation initiale de la régie a été fixée à 212 635 € et les conditions du remboursement des sommes mises à disposition de la régie ont été fixées à 5 annuités égales.

Monsieur le Président a été habilité à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers, après information du Conseil d'exploitation et à signer tout autre document relatif à la mise en œuvre de ce projet, après information du Conseil d'exploitation.

Adoptée.

Ressources et moyens

*** Ressources et moyens - Finances - Contrat de Métropole 2014-2020 avec la Région Normandie - Actualisation de la convention partenariale d'engagement 2014 - 2021 (DELIBERATION N° C2017_0524)**

Les termes de la convention partenariale d'engagement 2014-2021 et la maquette financière au contrat de Métropole ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer la convention au Contrat de Métropole conclu avec la Région Normandie pour la période 2014-2021 et à signer les conventions financières à intervenir et tout document nécessaire à l'attribution des subventions.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Finances - Marché d'Intérêt National (MIN) de Rouen - Garantie d'emprunt - Réaménagement de prêt auprès du Crédit du Nord - Emprunt : autorisation (DELIBERATION N° C2017_0525)**

Il a été décidé d'apporter à hauteur de 50 %, la garantie de la Métropole Rouen Normandie à la Société pour la Construction et l'Exploitation du Marché d'Intérêt National de Rouen, pour le réaménagement d'un prêt existant d'un capital restant dû de 486 312,52 € en date du 23 décembre 2017, que la société a négocié auprès du Crédit Agricole.

Les caractéristiques de ce prêt sont les suivantes : Montant : 486 312,52 € - Taux : fixe à 1,29 % - Durée : 23/06/2028 - Périodicité : trimestrielle - Échéances constantes.

La Métropole Rouen Normandie a été autorisée, au cas où, pour quelque motif que ce soit, la Société pour la Construction et l'Exploitation du Marché d'Intérêt National de Rouen ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, à en effectuer, à hauteur de 50 %, le paiement en son lieu et place, sur simple demande du Crédit Agricole adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement d'une ressource suffisante.

La Métropole Rouen Normandie s'est engagée, pendant toute la durée du prêt, à créer, en cas de besoin, une ressource suffisante pour couvrir les charges de l'emprunt, à hauteur de 50 %.

Monsieur le Président a été autorisé à signer le contrat de prêt passé entre le Crédit Agricole et la Société pour la Construction et l'Exploitation du Marché d'Intérêt National de Rouen.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Finances - Orientations budgétaires 2018 - Débat (DELIBERATION N° C2017_0526)**

Le Conseil a débattu sur les orientations budgétaires 2018.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Ressources humaines - Présentation du rapport de situation en matière d'égalité Femmes-Hommes 2017 (DELIBERATION N° C2017_0527)**

Le Conseil métropolitain a pris acte du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes, préalablement aux débats sur le projet du budget pour l'exercice 2018.

Adoptée.

Comptes-rendus

*** Comptes-rendus des décisions - Compte-rendu des décisions du Président**
(DELIBERATION N° C2017_0528)

Adoptée.

*** Comptes-rendus des décisions - Bureau - Compte rendu des décisions du Bureau du 18 septembre 2017** (DELIBERATION N° C2017_0529)

Adoptée.

Ressources et moyens

*** Organisation générale - Composition du Bureau : modification**
(DELIBERATION N° C2017_0530)

La composition du Bureau métropolitain a été modifiée.
Le nombre de membres du Bureau métropolitain a été fixé à 21.

Adoptée (Abstention : 29 voix dont 23 voix ne prennent pas part au vote).

*** Organisation générale - Election d'un membre du Bureau**
(DELIBERATION N° C2017_0531)

Il a été procédé à l'élection d'un nouveau membre du Bureau métropolitain par vote à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

	Nombre de conseillers en exercice	: 156
	Nombre de conseillers présents ou représentés	: 133
	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 113
A déduire :	bulletins blanc ou nuls	: 12
	Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 101
	Majorité absolue	: 51

A obtenu :

: 101 voix

Madame Nelly TOCQUEVILLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est élue membre du Bureau.

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H35.